

ont été déracinés. Des procès verbaux de ce defaſte ont été dreſſés par ordre de la Cour, & l'Intendant de la Province s'eſt occupé depuis à chercher les moyens de faire ſubſiſter les habitans de ces trois Paroiſſes.

On mande avec la nouvelle de cet accident, qu'on a trouvé à *Châteauneuf* en *Charolois*, dans le Domaine du Roi, un tréſor eſtimé cinquante mille livres, conſiſtant en uſtenciels d'argent, vaſes, médailles & anciennes monnoyes : Qu'il y a, entre-autres, un médaillon d'or, ſur lequel ſont représentés les Anglois battus & chaſſés de *France*.

VII. Si les Phyſiciens ont de quoi s'occuper à *Paris* des effets que leur préſente l'Electricité, ils ont auſſi avec les Médécins un ample ſujet d'exercer leurs fonctions, ſur un phénomène qui attire l'attention de tout *Paris*. Depuis cinq ans, la nommée *Supiot*, femme d'un artiſan eſt affectée d'un fonte & amolliſſement ſucceſſif des os à l'occaſion de pluſieurs couches. La maladie a commencée par les jambes; elle a paſſé enſuite au reſte du corps, & elle gagne maintenant les os de la tête. On a eu quelques exemples de ſemblables maladies, mais on ne ſe ſouviend d'aucune qui ait produit les effets extraordinaires qu'éprouve la femme dont il eſt queſtion. Il paroît une Eſtampe concernant la Médecine & la Chirurgie qui la représente. Le deſſein en a été fait par le Sieur *Peronneau*, Peintre du Roi, ſous la conduite d'habiles Chirurgiens.

VIII. En conſéquence de Lettres Patentes accordées par le Roi au Maréchal Duc de *Richelieu* & Compagnie, portant permiſſion de faire un Canal qui tirera ſa ſource de la *Durance* au *Rochet*